



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Courrier

Question écrite n° 281

Texte de la question

M Michel Sapin appelle l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur l'augmentation du trafic postal occasionne par la campagne electorale. Il lui demande si des mesures particulieres ont ete envisagees pour que les postes puissent maintenir la qualite du service rendu aux usagers dans le respect des conditions de travail des personnels. Si tel n'etait pas le cas, il lui demande quelles solutions peuvent etre envisagees pour les echeances electorales des prochains mois.

Texte de la réponse

Reponse. - Les campagnes electorales provoquent habituellement une augmentation sensible du trafic postal. C'est pourquoi la poste met souvent en oeuvre les moyens humains et techniques supplementaires pour assurer le tri et la distribution des plis electoraux afin que le trafic habituel n'en supporte aucune consequence et que la qualite du service public soit maintenue. En outre, la poste est particulierement impliquee dans la preparation administrative des campagnes electorales puisqu'elle est membre des commissions locales de propagande et qu'elle assiste la commission nationale de controle de la campagne electorale en vue de l'election du President de la Republique.

Données clés

Auteur : [M. Sapin Michel](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 281

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : postes, telecommunications et espace

Ministère attributaire : postes, telecommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2135